



**COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER
MORIER – RIGNY- PONT CHER
2 octobre 2026**

Début de la séance : 19h00

Présents : 46

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant les élus ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

En introduction, il souhaite revenir sur plusieurs sujets qui préoccupent particulièrement les habitants :

- **Redémarrage des démocraties locales** : Monsieur le Maire souligne que cette séance marque le redémarrage des instances de démocratie locale dans le cadre du nouveau mandat.
- **4^e édition** : il précise qu'il s'agit de la quatrième édition de cette démarche, qui revêt un caractère particulier.
- **Remerciements** : Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur participation aux échanges.
- **Remerciements aux anciens présidents** : il adresse également ses remerciements à Madame CHIL ancienne présidente du conseil de quartier, pour leur engagement et leur contribution au fonctionnement de ces instances.
- **Moustique tigre** : Monsieur le Maire indique que la Ville travaille avec des universitaires sur la problématique du moustique tigre. Des échanges sont également engagés avec le Maire de Chambray-lès-Tours, notamment dans le cadre du nouveau lotissement, afin de prendre en compte les enjeux liés à la faune et à la flore.
- **Rue des Martyrs** : la rue sera refaite sur le mandat. Il a été nécessaire de reprendre le réseau d'eaux pluviales au préalable. Un giratoire sera réalisé à l'angle Gambetta/Martyrs (foncier de l'ancien magasin Gitem).
- **Rue du Pont Volant** : les résines marquant la piste cyclable seront reprises dès que le temps le permettra. Plus largement, un marché global sera lancé pour reprendre les marquages sur la ville.
- **Devenir du Fournil** : la municipalité souhaite que le site reste une brioche avec reprise de l'outil de travail et des collaborateurs.
- **Safran** : de nombreux véhicules stationnent à proximité, ce qui est lié au surplus d'activité actuel sur le site.

Monsieur Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Vie de la cité, présente les sept conseils de quartier de la Ville.

Il présente également plusieurs projets réalisés à l'initiative des conseils de quartier :

- Quartier Alouette Nord – Square Mabilat : plantation d'arbres fruitiers et installation d'une aire de fitness.
- Quartier Joué centre : Installation d'une borne textile et d'une corbeille de propreté rue de Chantepie au niveau de La Grange – Caches bacs rue Descartes et Boulevard Jean Jaurès.
- Quartier Morier – organisation d'une fête de quartier.
- Quartier Le Lac : Création d'un terrain de pétanque et pose d'une boîte à livres square Georges Carpentier.
- Quartier Rabière : Pose de deux tables de pique-nique Parc de la Rabière.
- Quartier Joué sud : Plateau surélevé au carrefour Bois Bonnevie, des routes de la Vieille Carte et de Saint-Léger.

Monsieur Gilles LHERPINIERE, Président du conseil de quartier, présente à son tour le conseil de quartier et les projets réalisés en 2025-2026.

PROJET REALISES :

- Installation d'une table de pique-nique derrière les aires de fitness du square des Mées.
- Installation d'une boîte à livres rue de Champagne.
- Installation d'une aire de pique-nique rue de Bois Tailhar et d'une borne de réparation vélo, en lien avec le Conseil Consultatif de Développement.
- Inauguration du Parcours du Patrimoine jocondien du Morier aux Journées Européennes du patrimoine 2025.
- Réaménagement du carrefour des rues Messenger, de Trotbriand et Mozart.
- Mise en place d'un sens unique rue Bugeaud.
- Reprise des marquages des stationnements rue Honoré de Balzac.
- Mise en place de ralentisseurs rue Edouard Branly.

Monsieur le Maire a repris la parole pour présenter les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Effacements de réseaux et aménagement de voirie, rue de Béguine
- Installation d'une aire de Fitness, rue de Béguine.
- Réfection du giratoire, rue Kléber.
- Opération « Ma rue, mes plantes » rue de Trotbriand.

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

VOIRIE / SÉCURITÉ

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Rue de Béguine	La piste cyclable se termine en angle droit à l'extrémité de la rue, avec la présence d'un panneau de signalisation sur le trajet. La piste est bien matérialisée au sol, mais n'est pas indiquée par des panneaux de signalisation. Elle se situe le long des stationnements, ce qui induit un risque lorsque qu'un passager d'un véhicule stationné descend sans vérifier la présence de vélos. Par ailleurs, avant le départ d'Emmaüs, de nombreux véhicules stationnaient sur la piste cyclable. Les eaux de pluie ruissellent sur le trottoir le long de l'ancienne salle de sport vers les habitations situées en face. Est-il prévu d'aménager la deuxième partie de la rue ?	M. le Maire indique que dans le cadre du projet de Service Express Régional Métropolitain, une réflexion est en cours avec la SNCF afin de régler le problème de stationnement et réaménager le parvis de la gare. Le départ d'Emmaüs est lié à une décision de leurs instances départementales. M. Le Maire est en lien régulier avec les représentants locaux. Monsieur le Maire indique que le sujet du ruissellement va être regardé. L'aménagement de la voirie est bien prévu, il doit se faire après l'opération de promotion immobilière. Monsieur le Maire indique que la ville se rapprochera du promoteur afin de savoir quelles sont ses échéances.

Rue Messenger	Les participants évoquent des difficultés importantes de stationnement. Le site de l'ancienne salle de sport rue Béguine est utilisé comme parking, mais la perspective de la construction d'un bâtiment les inquiète.	M. le Maire confirme que le foncier de l'ancienne salle de sport a été vendu à promoteur privé, mais il ne dispose pas aujourd'hui d'informations précises sur le calendrier de construction. La ville ne peut acheter pour réaliser un parking au regard du prix du foncier. Une réflexion est à mener avec la copropriété pour créer du stationnement supplémentaire, sur la partie privée qui présentent des surfaces importantes d'espaces verts.
Pont Cher (M. Deslandes)	De plus en plus de cyclistes empruntent la rue du Pont Volant sans aménagements adaptés. De nombreux cyclistes empruntent le trottoir moins dangereux. M. Deslandes indique que la commune est mal classée sur le sujet dans les études nationales, il faut inverser la tendance. Exemple de l'aménagement récemment réalisé rue Branly : bande cyclable (et non piste cyclable) de 70 cm de large.	Monsieur le Maire souligne que TMVL a beaucoup œuvré pour les pistes cyclables (Route de Monts, Route de Narbonne, etc...). La rue du Pont Volant présente une difficulté majeure liée à la configuration des lieux. Une étude en cours sans scénario idéal. A chaque projet de voirie une étude autour du vélo est faite. Rue Branly : un plan de réaménagement global existe, les travaux réalisés en sont une première étape transitoire. La finalisation du projet global est à relancer avec le CdQ.

ESPACES VERTS

<u>Numéro / Nom de rue</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
Rue Tailhar	La qualité des espaces verts sur la commune est soulignée. Le rue longeant la rue Tailhar ne semble plus entretenu, ce qui provoque stagnation d'eau et, par conséquent, présence de moustiques.	M. Le Maire indique que le sujet va être examiné. Il souligne que les techniques d'entretien ont évolué ces dernières années, afin de préserver la biodiversité.
Rue Mangin	Information est donnée d'arbres coupés en pleine nuit.	Monsieur le Maire indique ne pas avoir connaissance de cet évènement.

AUTRES

<u>Numéro / Nom de rue</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
Représentants des jeunes du quartier	Le terrain de foot est rempli de sable, impraticable par temps de pluie. Les jeunes souhaitent un terrain synthétique.	M. le Maire salue la présence des représentants des jeunes. Le constat est partagé. Une réunion sera organisée afin de construire le projet ensemble.
	Quels sont les projets pour adapter la ville à la canicule : salles fraîches, arbres, etc... ?	M. le Maire souligne que le Parc de la Rabière à proximité est une première réponse. Un endroit frais, ouvert aux habitants, sera proposé par quartier l'été prochain. Par ailleurs, une réflexion est menée par TMVL sur la réversibilité des réseaux de chaleur urbains.

Pont Cher (M. Deslandes)	Le petit parking situé le long du bâtiment Bouygues doit être rétrocédé, où en est ce dossier ?	La procédure de rétrocession est en cours, des échanges sont menés avec Bouygues. Monsieur le Maire indique que l'information concernant les points de blocages éventuels sera transmise à la copropriété.
--------------------------	---	--

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

Vendredi 16 octobre 2026 à 19 h au centre social du Morier